



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Version approuvée

Règlement graphique

Atlas communal des risques et nuisances

Daubeuf-Serville



**RISQUES D'INONDATION**

- Secteurs couverts par le PPRI de la Valmont et de la Ganzeville
- Zones d'érosion du PPRI de la Lézarde
- Secteurs couverts par le PPRI de la Lézarde
- Zones d'expansion depuis les axes de ruissellement

**RISQUE CAVITES**

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité de risque d'effondrement de cavité souterraine

**NUISANCES SONORES**

- Périmètres soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre\*

**FOND DE PLAN**

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti

\* Dans les périmètres identifiés, les constructions sont soumises au respect de certaines prescriptions d'isolement acoustique prévues par l'arrêté du 30 mai 1996 joint au plan.

Ces périmètres sont définis conformément à la révision du classement sonore des infrastructures de transports en Seine-Maritime approuvé par la Préfète de Seine-Maritime le 27 mai 2016.

